

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10375**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine Sciences Humaines et Sociales Mention Géographie Spécialité Géographie et Aménagement des Espaces Maritimes

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

121b Géographie (outils, méthodes et modèles), 121g Géographie de l'aménagement et du développement, 341p Gestion de l'espace et mise en oeuvre des projets

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées

La formation, largement pluridisciplinaire (géographie, droit, économie, biologie, écotoxicologie) vise à diplômer des cadres et animateurs du développement local au sujet d'espaces à forte identité et singularité sociale et environnementale (zones côtières et littorales). La formation entend sensibiliser ses étudiants aux thématiques du développement durable, de la gestion intégrée des zones côtières, des risques et vulnérabilités, avec des objectifs opérationnels et scientifiques (recherche fondamentale et appliquée). Il en découle :

en terme d'activités visées:

L'analyse des données économiques, sociales, juridiques et environnementales, de préférence à l'échelle locale,

La veille scientifique, par le suivi d'indicateurs et la maîtrise d'outils comme les systèmes d'information géographique,

Le diagnostic territorial, sous le regard en particulier des vulnérabilités, des capacités d'accueil, des risques et des conflits d'usages,

La rédaction de notes et rapports,

La conception et le pilotage de projets de développement local et de gestion intégrée des zones côtières,

La conduite de réunions et la sensibilisation des acteurs publics et privés aux enjeux littoraux et maritimes

Compétences ou capacités attestées

La compréhension de la complexité et de la singularité des zones côtières par des connaissances pluridisciplinaires,

La maîtrise des cadres réglementaires spécifiques aux zones côtières et littorales,

La capacité de s'adapter à des interlocuteurs d'origine diverse,

La maîtrise de la rédaction et de l'expression orale,

La réponse à des appels d'offres

La maîtrise d'outils sophistiqués (bioindicateurs, outils géomatiques)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité

-L'étude et l'expertise en qualité de chargé(e) d'études au sein des collectivités territoriales, des organismes publics, des institutions de droit privé ou des associations et groupements professionnels,

-L'administration territoriale (sous réserve de l'obtention des concours administratifs de niveau master),

-La cartographie et l'infographie au service du développement local,

-L'animation d'associations ou de groupements professionnels (pêche, aquaculture, tourisme, nautisme, environnement)

-La recherche fondamentale (sous réserve de poursuivre en doctorat)

Type emplois accessibles

-Chefs de projets, coordonnateurs de projets, chargés d'études en développement et en environnement, animateurs associatifs

-Chercheurs contractuels

-Chercheurs et enseignants-chercheurs (sous réserve de poursuivre en doctorat)

-Cartographes et géomaticiens

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

G1102 : Promotion du tourisme local

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

M1808 : Information géographique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le diplôme comprend deux parcours : un parcours recherche et un parcours professionnel.

Les deux parcours font l'objet d'un tronc commun (20 crédits ECTS sur 60) structuré en deux UE :

une UE d'approfondissement des connaissances des interfaces terre-océan (10 ECTS)

une UE d'outils et méthodes (géomatique, langues, travail de terrain) (10 ECTS)

Le parcours recherche comprend des cours spécifiques (10 ECTS), des séminaires (5 ECTS) et la rédaction d'un mémoire (25 ECTS)

Le parcours professionnel comprend des cours pluridisciplinaires (droit, économie, biologie, écotoxicologie, 10 ECTS), un soutien à la conduite de projets (5 ECTS), un stage professionnel suivi de la rédaction d'un rapport, soutenu devant un jury (25 ECTS).

L'entrée est sélective et se fait sur dossier, après l'obtention d'un M1, en sciences humaines, droit, sciences économiques, sciences de l'environnement ou sciences de la vie et de la terre. Le M1 Géographie et Aménagement du Territoire de l'Université de Nantes prépare au mieux à l'entrée dans ce M2, dans la mesure où les cours dispensés permettent d'introduire aux problématiques du M2. Le M1 à Nantes comprend des cours sur des thèmes transversaux, deux parcours (recherche et professionnel) et des options sur les thématiques suivantes (2 à choisir sur les 5 proposées) :

- mer et littoral
- espace et géomatique
- façades atlantiques,
- ville et urbanisme
- aménagement régional et collectivités locales

Les étudiants de ce M1 doivent choisir dans leurs deux options l'option mer et littoral et/ou façades atlantiques pour pouvoir postuler au M2.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Eventuellement % enseignants/professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Après un parcours de formation continue	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
En contrat de professionnalisation	X	Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Masters : Arrêté du 25/04/2002 publié au JO du 27/04/2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Masters: arrêté d'habilitation du 29 septembre 2009

Pour plus d'informations

Statistiques :

Un étudiant sur deux obtient un contrat de travail (en CDD la plupart du temps) à la suite du stage professionnel . L'effectif des promotions (une quinzaine d'étudiants par an) est volontairement limité pour tenir compte des réalités du marché du travail sur ce segment très spécifique (le recrutement est très large, 50% régional, 40% national, 10% international et les débouchés également).

Autres sources d'information :

Une association (ProGIZC) a été créée par les anciennes promotions du diplôme pour faciliter l'intégration professionnelle

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Lieu(x) de certification :

Université de Nantes

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IGARUN

Historique de la certification :

Le master est le résultat de la fusion de deux masters (GIZC, développement durable et conflits d'usages à vocation professionnelle, Terres et Mers atlantiques, à vocation recherche). Les orientations maritimes et littorales du diplôme sont l'une des spécificités de l'Université de Nantes (ce master est l'une des formations du Pôle Mer et Littoral de l'Université). Une bonne partie du corps enseignant de l'IGARUN est orientée vers ces thématiques depuis de nombreuses années, les recherches littorales et maritimes étant encadrées par une

équipe (Géolittomer) d'un laboratoire habilité par le CNRS (UMR LETG).